

POP'IMMO

SARL au capital de 8 000 € - RCS SALON 492 900 949

Siège social : 42, rue Eugène Pelletan

13410 - Lambesc

Tél : 04.42.280.360 - **E-mail** : lambesc@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 36 492 900 949 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 1310 2015 000 000 376 délivrée par la CCI Marseille-Provence – Activité(s) : Transaction, Location et Gestion – Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 92919 - La Défense Cedex.

PEUT RECEVOIR ET DETENIR DES FONDS, EFFETS OU VALEURS AUTRES QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION).

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 08 Octobre 2018

Honoraires de transaction TTC (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

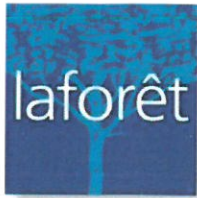
Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 200 000 €	10 000 €
De 200 000 € à 300 000 €	6 %
Supérieur à 300 000 €	5 %
Terrains	10 % avec un minimum de 8 000 €
Cession de bail, locaux et fonds de commerce	10 % avec un minimum de 6 000 €
Murs commerciaux	10 % avec un minimum de 10 000 €
OU Somme forfaitaire convenue avec le mandat et mentionnée sur le mandat.	

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



POP'IMMO

SARL au capital de 8 000 € - RCS SALON 492 900 949

Siège social : 42, rue Eugène Pelletan

13410 - Lambesc

Tél : 04.42.280.360 - **E-mail** : lambesc@laforet.com

N N° TVA intra-communautaire : FR 36 492 900 949 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 1310 2015 000 000 376 délivrée par la CCI Marseille-Provence – Activité(s) : Transaction, Location et Gestion – Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 92919 - La Défense Cedex.

PEUT RECEVOIR ET DETENIR DES FONDS, EFFETS OU VALEURS AUTRES QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION).

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 08 Octobre 2018

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8 € TTC par m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC par m² de surface habitable à la charge du bailleur,
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC par m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC par m² de surface habitable à la charge du bailleur,
- **Entremise - négociation** : Néant.

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale):

1 mois de loyer hors charges à la charge de chacune des parties.

Professionnels ou Commerciaux et:

25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC à la charge du preneur.

Garages : 150 € TTC à la charge du preneur.

Bail de courte durée : 25% HT du loyer annuel, soit 30% TTC à la charge du preneur.

Prestations particulières – Barème à compter du 08 Octobre 2018

Honoraires d'état des lieux :

Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989 : 250 € TTC à la charge du bailleur.

Gestion locative – Barème à compter du 02 Novembre 2020

Honoraires de gestion : A partir de 4,80 % TTC sur toutes sommes encaissées.

Voir conditions en agence.

Garantie Loyers Impayés « G.L.I. CHERLOC » : 2,50 % TTC sur toutes sommes encaissées.